

Séance ordinaire du 19 septembre 2023
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°19092023D10

Objet : Ressources humaines – Convention avec l'association Défi Insertion

Date de la convocation et de l'affichage : le 13 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le 19 septembre 2023, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL		X		Franck VILLAND
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET		X		Chantal GIRAUD
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D10-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE	X			
Mylène AVILA	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI		X		Yves GOAËR
Elodie DA SILVA		X		Francine BORDON
Yves GOAËR	X			

A été nommée secrétaire de séance : Séverine DEBERNARDI

Rapporteur : Evelyne Fournier, Adjointe au Maire en charge, des ressources humaines, de la communication et de la participation citoyenne

Exposé des motifs :

Les associations intermédiaires sont des associations conventionnées par l'Etat ayant pour objet l'embauche des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. L'association intermédiaire assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

L'association Défi Insertion est une association intermédiaire ayant conclu une convention avec l'Etat au titre de l'article L5132-7 du code du travail. Cette association a sollicité la commune de Porte-de-Savoie afin d'envisager un partenariat et de proposer la mise à disposition de personnel en réinsertion. La commune ayant des besoins récurrents dans le domaine de l'entretien des locaux et de la restauration scolaire, auxquels le personnel proposé par l'association pourrait répondre, il paraît intéressant de contractualiser avec l'association Défi Insertion, au regard de l'objet de l'association.

La structure est située à Chambéry et propose des contrats de mise à disposition d'agents pour des durées déterminées et selon des volumes horaires différents, en fonction des besoins des employeurs. A titre indicatif, le coût horaire en septembre 2023 pour un agent à moins de 20 h / semaine est de 24.30 € / heure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer un contrat de mise à disposition avec l'association Défi Insertion en cas de vacance sur un poste dont les missions peuvent être confiées à un salarié mis à disposition par l'association.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 19 septembre 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 25 septembre 2023

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 25 septembre 2023.

Le Maire,
Franck VILLAN



Délibération du conseil municipal du 19 septembre 2023 n°19092023D10

La secrétaire de séance,
Séverine DEBERNARDI

Reçu en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D10-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023